

Le Petit Chavanais

Saint Bonnet de Chavagne

N°79

1 er trimestre 2023

Photo: Cédrik Gardon

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h.

Et mercredi de 9h à 12h.

Fermeture pour congés du 5 au 26 avril

Tél. : 04 76 38 50 68

Fax : 04 76 38 11 43

Courriel: mairie@saint-bonnet-de-chavagne.fr

Service technique

Pierre Gueffier

06 89 88 25 35

Ecole St Bonnet de Chavagne

04 76 38 04 62

Ecole Montagne

04 76 36 45 67

Communauté de Communes:

04 76 38 45 48

EAU/ASSAINISSEMENT

Contact 24h/24h

04.76.36.94.01

AGENDA

Commémoration du 8 mai

Saint Bonnet de Chavagne

10h00

Montagne 11h30

Association patriotique

Assemblée générale vendredi

28 avril 19h salle Cassini

Conseils Municipaux:

9 mai, 4 juillet

à 20h salle Cassini.

Messes:

-Dimanche 30 avril 10 h30

-Samedi 3 juin 18 h30

La Dynamo:

Assemblée générale

le 2 juin à 18h30

Le 14 janvier, après trois ans d'absence, le maire et son équipe ont pu convier la population pour sa traditionnelle cérémonie de vœux.

C'était une première pour cette municipalité. Le maire Jean-Claude Darlet a accueilli les habitants ainsi que le sénateur Michel Savin, le conseiller départemental Bernard Perazio, ses collègues maires des communes voisines, les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.

Un rappel des actions conduites lors des années précédentes s'est fait avec l'aide d'un support vidéo. La restauration des vitraux et des réparations de l'église, la création d'un préau à l'école, d'un abri bus ainsi que l'aménagement d'un hall d'accueil dans les dépendances du château ont été les principaux chantiers de l'année. En 2023, dans le village un réseau de chaleur verra le jour. La restauration de la chapelle va être entreprise avec, dans un premier temps, l'installation des vitraux contemporains. Ensuite, les présidents des associations ont été invités à prendre la parole afin de donner des nouvelles de leurs activités. Lors de cette soirée, les élus ont voulu mettre à l'honneur et remercier Robert Pinet pour ces 37 années passées à la tête de notre commune. Jean-Claude DARLET l'a remercié pour sa gestion de Saint Bonnet de Chavagne pendant tout ce temps. Le sénateur Michel Savin est venu lui remettre la médaille du Sénat pour saluer son investissement auprès de notre commune en tant que maire, mais aussi en tant qu'ancien conseiller général et ancien président de l'intercommunalité. Nous souhaitons une bonne retraite et une bonne continuation à Robert pour ses projets futurs. La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié.



ECOLE INSCRIPTIONS 2023/2024

Vous pouvez télécharger et compléter les fiches d'inscription sur le site internet de la commune et inscrire votre enfant à la mairie. Le directeur prendra contact avec vous ensuite pour finaliser l'inscription.

Pièces à fournir :

Livret de famille

Carnet de santé de l'enfant

Certificat d'inscription, à demander auprès de la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de résidence (facture EDF ou téléphone).



Le vendredi 14 avril, salle Collenot à Chatte.

Le mercredi 18 mai à la salle des fêtes à St Lattier.

De 16 h 00 à 19 h 30 sur rendez-vous.

Retrouvez-nous sur:

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr - <https://www.facebook.com/lepetitchavanais>



Comptes-rendus de conseils

20 février

1-Convention de participation financière au centre médico-scolaire 3€70 par élève soit 210€90.

2-Emploi vacataire Arthaudière saison 2023 renouvelé avec M Stéphane Arnaud.

3-Renouvellement du contrat assurance statutaire avec groupe CDG38 pour 2023-2026.

4-Dépenses d'investissement (mobilier): aménagement d'un espace de rangement dans la salle des fêtes l'achat d'une armoire basse, et l'acquisition un tableau pour la classe maternelle.

5-Demande de financement de 2 VPI (vidéo projecteur interactif) pour l'école dans le cadre du dispositif TNE (Territoire Numérique Educatif).

6-Demande de subventions DETR, réaménagement des locaux de la Mairie pour la création d'un espace multi-activité.

7-Réseau de chaleur : le projet est en cours de mise en place.

8-Renforcement du réseau électrique. Notre adhésion à Territoire d'Energie Isère (TE38), nous permet de bénéficier d'aides en compétences techniques, expertises, analyses et assistances.

9-Première analyse du compte administratif Etude du Budget réalisé 2022.

10-Travaux logement communaux

En concertation avec l'aide de la SMVIC et l'AGEDEN une étude est lancée afin de rénover les logements communaux.

11-Colonie de vacances

Un groupe de jeunes de l'accueil de loisirs de la SMVIC devrait venir passer quelques jours sur notre commune courant juillet.

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie.

Edito

En mars 2020, vous nous avez fait confiance pour administrer notre commune. Nous arrivons à mi-mandat et il est important de faire un bilan de nos réalisations par rapport à nos promesses listées dans notre profession de foi.

Nous avons tout d'abord poursuivi et terminé les actions engagées avec notamment la restauration des vitraux de l'église et l'accessibilité de la Mairie. L'entretien des voiries est renouvelé chaque année.

Les principales orientations ont été engagées. Pour soutenir une vie associative dynamique, nous avons développé l'accompagnement des associations avec de l'appui logistique, financier et administratif. De nouveaux aménagements ont été effectués sur le site de l'Arthaudière pour améliorer l'accueil du public et des expositions.

Nous poursuivons la réhabilitation et la modernisation des bâtiments communaux pour améliorer le service à la population. Les travaux réalisés sur les écoles facilitent la vie éducative.

La transition énergétique est au cœur de nos préoccupations. Nous avons porté nos efforts prioritairement sur l'économie d'énergie avec le renouvellement des huisseries de l'école pour améliorer l'isolation, le changement des luminaires en « led » et l'arrêt la nuit de l'éclairage public pour baisser la facture d'électricité. Nous avons aussi lancé un projet de plus grande ampleur en investissant dans un réseau de chaleur au cœur du village alimenté de plaquettes de bois qui remplacera l'utilisation de fioul, gaz et électricité.

La commune est engagée dans la réflexion du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. La préservation des activités agricoles et artisanales sera une priorité. La mise en place des marchés hebdomadaires au village et estivaux au Château de l'Arthaudière le démontre. Le renforcement du bourg et des quartiers seront privilégiés afin de faciliter l'accueil de nouveaux résidents tout en raisonnant l'emprise foncière.

La communication est essentielle. Le Petit Chavanais a été relooké et orchestré par un groupe d'élus passionné. Il est le relais de l'information communale. Il est complété par le site internet mis à jour régulièrement par Céline.

Je tenais à remercier toute l'équipe du Conseil Municipal pour son engagement sans faille pour la gestion de notre commune. Nous sommes à votre écoute pour le bien de notre collectivité.



Le Maire
Jean-Claude Darlet

Brèves

Association de Famille Rurale:

La municipalité a décidé de renouveler son engagement auprès de cette association. Les jeunes inscrits au projet seront présents sur la commune du 17 au 21 avril afin de réaliser des travaux de jardinage, peinture, signalétique, etc.... Cette action leur permet de financer un voyage en Vendée courant juillet.

Signalétique:

Nous avons engagé en interne la réfection de la signalisation des plaques de rue. La réfection consista à refaire les scellements, re-



dressage des poteaux et la fixation des panneaux. Ils nous reste 2 à 3 plaques à terminer et à refaire complètement suite à leurs disparitions.

Travaux voirie:

Différents travaux de rénovation des chemins de grand champ, d'Emperey, des étangs, des Gonnots, cimetière ont été effectués. Reste chemin de Bois Rousset et chemin de l'Arthaudière avec réalisation de fossés.

Divagation des chiens:

Nous vous rappelons que les chiens ne peuvent circuler sur la voie pu-

blique que s'ils sont tenus en laisse. Il est aussi interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les noyeraies, les prés, les bois, sur le bord des cours d'eau et étangs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement. Merci pour eux.

D'autre part, nous constatons régulièrement, sur le village des déjections canin. Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3ème classe (450€). Merci de les ramasser.



Temps forts



Un petit point sur les manifestations réalisées depuis janvier:

La vente de « plateaux raclette » proposée pour la première fois en février, a été très appréciée et nous avons eu de très bons retours concernant la qualité, la quantité et la présentation des plateaux ! Un grand merci à nos fournisseurs : la Coopérative Vercors Lait et la Ferme du Plu-met qui nous ont préparé ces superbes assortiments.

Et sur les manifestations à venir:

MAI: Un grand vide-grenier est prévu au château de l'Arthaudière le samedi 13 Mai.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant si vous souhaitez tenir un stand en envoyant un mail à l'adresse suivante : associationdusoudecoles@gmail.com. Le tarif du mètre linéaire sera de 2 €.

Nous vous y attendons nombreux !

JUIN: Pour clôturer l'année scolaire en beauté et fêter l'arrivée de l'été, nous préparons une grande kermesse le vendredi 23 Juin, avec ses traditionnels jeux partagés et quelques surprises ensoleillées.

L'équipe du Sou tient à remercier particulièrement les mairies des deux villages qui soutiennent nos actions et qui nous facilitent au maximum l'organisation de nos manifestations.



Comité des fêtes:

L'Assemblée Générale du comité des fêtes a eu lieu le 14 janvier, le bureau étant élu pour deux ans il n'y a pas eu de renouvellement cette année. Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre actif; bienvenue à Dorian Pevet. N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous avez le goût de la fête.

Nous vous attendons nombreux le 29 avril pour l'apéro concert avec Soft Rock (qui sera au profit de la famille Perez suite à l'incendie de leur maison). Nous vous attendons nombreux à la randonnée le 11 juin et pour la vogue le dernier week-end d'août.



Nid primaire de
frelon asiatique

Réunion piégeage frelons vendredi 7 avril à 18h à la salle des fêtes.

Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère section apicole a organisé à Saint Bonnet de Chavagne le vendredi 3 mars une réunion sur le frelon asiatique. Les membres bénévoles de l'Abeille Dauphinoise et le Syndicat Apicole Départemental parcourent le département afin de tenter d'endiguer l'explosion des nids de frelons en Isère.

Près de 1000 nids ont été détruits en 2022, un seuil critique a été atteint. De nombreux ruchers ont été attaqués et anéantis. Le frelon asiatique est une véritable menace pour toute la biodiversité puisqu'il exerce une prédation importante sur tous les insectes. Il est dangereux pour l'homme lorsqu'il se sent menacé.

Tout le monde est concerné par ce fléau ; les communes, les apiculteurs, les particuliers.

Lorsque les fondatrices (les reines) sortent de l'hivernage et recherchent de la nourriture, il faut les piéger. C'est à ce moment, qu'elles sont vulnérables.

Une reine piégée, c'est un nid en moins !

Si vous apercevez ce type de nid, il est en général sous un appentis, sous un hangar pas très haut ne le détruisez pas. déclaré le sur www.frelonasitaique.fr afin de connaître les démarches.

Il n'y a pas urgence à détruire un nid primaire car il faut s'assurer que la reine est bien à l'intérieur (si vous détruisez un nid sans la reine elle fera un autre nid ailleurs).

Il faudra au moins 3 ou 4 ans de piégeage afin de constater des effets bénéfiques. Sur le site de l'Abeille Dauphinoise vous trouverez la visio présentée en réunion.

Nous organisons avec les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise une découverte autour du thème de l'abeille prévue les samedis matin ou après-midi pour les dates contactez ad.st.marcellin@gmail.com

Les bénévoles du rucher de l'Arthaudière

Portrait de «Chavanaise»



Le samedi 18 février, Mireille Darlet, mère de l'actuel premier magistrat de la commune, a été décorée de la médaille du mérite agricole. C'est dans la salle des fêtes du village que cette célébration visant à récompenser Madame Darlet a été organisée. Elle était entourée d'une centaine de personnes, dont Monsieur Jean-Paul Prud'homme, représentant de l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole (AMOMA). Lors de sa prise de parole, ce dernier a rappelé l'importance des proches ayant œuvrés aux côtés des professionnels agricoles pour leur donner l'occasion d'exercer des mandats professionnels. Tel fut le cas de Mireille qui a successivement permis à son mari d'occuper la place d'élue municipale, puis à son fils d'accéder au poste de maire de la commune, et à celui de président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Sa vie active débuta à ses 16 ans en tant qu'employée de maison. Par la suite, après son mariage en 1963 et la naissance de ses 3 enfants, elle s'est activement investie dans les travaux de la ferme en plus de ceux incombant à la gestion de son foyer. Bien qu'elle soit aujourd'hui à la retraite, Mireille reste fidèle à son engagement auprès de son fils.

A l'Arthaudière, Des travaux de rénovation et d'aménagement des salles ont commencé. Le **1er avril**, le rendez-vous est fixé à 8h30, pour un grand nettoyage des jardins nous vous attendons nombreux.

L'Assemblée générale aura lieu le vendredi **21 avril** : accueil à 17h30, à la salle des fêtes de St Bonnet. Elle sera suivie d'une conférence/film "L'Echaillon, la reine des pierres" proposé par Bernard Gouteraud, réalisateur.

Le vendredi **30 juin** à 20h, concert de l'ensemble instrumental de l'Herbasse de St Donat dirigé par Ani YAKHINIAN.

A noter aussi le changement d'horaires pour cet été :

en juin et septembre, vendredi, samedi et dimanche de 15h30 à 19h.

en août et septembre, du mercredi au dimanche, de 15h30 à 19h et samedi et dimanche de 10h30 à 12h30.



Etat civil

Du 25 décembre au 25 mars

Naissances:

SEYVE Manël, le 20 mars

Décès:

FROMENT née TEYZIER Henriette, le 14 mars.

Rectificatif du Petit Chavanaïs n°78:

ACHARD née TEYZIER Madeleine, le 19 décembre.

La recette d'Iz

Carbonnade Flamande

Recette pour 4 à 6 personnes

Ingrédients :

1,2kg de viande de bœuf coupée en gros cubes (Macreuse ou Pale-ron)

3 gros oignons (émincés)

1 litre de bière ambrée

1 cuillère à soupe de sucre ver-geoise

1 cuillère à soupe de vinaigre de vin rouge

2 tranches de pain d'épices

Moutarde forte

30g de beurre

Farine

Sel, poivre

Dans une cocotte, faites blondir les oignons dans le beurre.

Ajoutez le sucre et laissez caramé-liser 2 à 3 minutes puis déglacez avec le vinaigre et laissez cuire encore 2 minutes.

Débarrassez les oignons dans un plat.

Ajoutez une noisette de beurre et ajoutez la viande farinée.

Faites-là dorer sur toutes les faces. Salez et poivrez, puis remettez les oignons.

Couvrez la viande de bière, ajoutez les tranches de pain tartinées de moutarde.

Mélangez bien le tout, et laissez cuire sur feu très doux 3 heures à couvert.

Servez la carbonnade bien chaude accompagnée de frites.

Bon appétit !

Toutes les informations et de nombreuses photos sur: <http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

Retrouvez le Petit Chavanaïs au format numérique en rubrique « Vie Municipale » ainsi que la totalité des comptes-rendus des conseils municipaux

Imprimeur : Mairie de St Bonnet de Chavagne 50 rue du Marquis de la Porte Le Village 38840 St Bonnet de Chavagne.

Directeur de publication: Jean-Claude DARLET -Rédacteurs : Elus municipaux, responsables d'associations, Directeurs des écoles -Numéro ISSN Dépôt légal à parution